



Manœuvre en recul ou 1^{er} succès ? **POUSSONS L'AVANTAGE !**

Ainsi donc M. GUAINO vient d'annoncer la suspension du projet d'ouverture du « capital ». Comme le disent les organisations syndicales « C'est une première victoire à mettre au profit de la très forte mobilisation des postiers et des usagers. »

C'est un coup d'arrêt à un processus de déréglementation mis en œuvre par les gouvernements successifs depuis 25 ans pour se conformer aux exigences de l'intégration européenne. C'est un encouragement à lutter plus fort pour obtenir le rejet de la transposition de la directive européenne 2008/6 sur les services postaux !

LA PRIVATISATION, UNE LONGUE HISTOIRE

En France, la constitution d'un grand secteur public et nationalisé, dont la Poste est un élément structurant, a permis à notre pays de conquérir un niveau de développement économique, technologique et social de haut niveau en toute indépendance vis-à-vis de toutes les autres puissances capitalistes mondiales. **Cela le grand patronat ne l'a jamais accepté.**

Les conquêtes de la Libération, renforçant la maîtrise nationale sur les grands secteurs de l'économie et garantissant un statut aux personnels des administrations et entreprises publiques, sont sa cible comme le dit Denis Kessler, ex-vice président du MEDEF : « *statut fonction publique, sécurité sociale, régime spéciaux de retraite etc. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance.* »

La privatisation d'aujourd'hui résulte de ce choix là et s'inscrit dans un processus initié en 1985 par MEXANDEAU, ministre de François MITTERRAND, prolongé par LONGUET, ministre de CHIRAC, et réalisé par QUILLES, dans le gouvernement socialiste de 1991 avec l'adoption de la loi séparant la Poste et France Télécom. On voit aujourd'hui ce qu'il est advenu de cette dernière et surtout du service dégradé rendu désormais à la majeure partie de la population. N'oublions pas qu'à l'époque France Télécom, entreprise publique, détenait seule la maîtrise sur la téléphonie mobile, la fibre optique et avait la possibilité de développer ces services nouveaux pour toute la population sans la recherche effrénée du profit.

Ce fut la fin du recrutement de fonctionnaires au profit de contractuels sous payés et sans droits (suppression de la prime d'installation et du droit à mutation, formation et contrats au rabais, CDD abusifs, temps partiels imposés, etc...). La mise en concurrence des salariés, suivant leur statut, a conduit à une dégradation pour tous.

L'UNION EUROPEENNE AU SERVICE DE CES CHOIX LA

Depuis son instauration, l'intégration européenne sert de prétexte à toutes les remises en cause des fondements du pacte social dans notre pays. Du traité de Rome à celui de Lisbonne, remodelé et adopté par l'UMP et le PS, tous ces accords ont participé à détruire la cohérence des services publics, dont celle de la Poste. Les cadres politiques nationaux sont désormais des entraves à leur appétit de profits.

C'est le fondement même de la construction européenne que de garantir **la libre circulation des capitaux**, pour faire de la loi du marché la seule règle à suivre dans un univers de « concurrence libre et non faussée ». Ainsi la poste autrichienne, les postes allemandes, la poste hollandaise sont cotées en bourse avec toujours le même résultat : fermetures de bureaux de poste, salaires en dégringolade, postiers remplacés par des supermarchés, des épiceries, des boulangers ou dans des églises comme en Angleterre.

CHRONIQUE ANNONCEE DU DEMANTELEMENT DE LA POSTE

Pour les postiers, tournées allongées, tri désorganisé, salariés ballottés d'un travail à un autre, d'un horaire à un autre, travail déshumanisé et payé à des salaires de misère, sans parler de l'intérim, CDD et autres précarités, toutes joyeusetés devenues spécialités de l'entreprise postale.

Pour les usagers, retards de courriers, tournées des facteurs à découvert, files d'attentes de plus en plus longues devant des guichets sans agent, réduction des heures d'ouverture, augmentation des tarifs, accès aux comptes plus difficiles, livret A banalisé, pas de crédit socialisé....

Pour ne prendre qu'un exemple, le facteur est un lien social quotidien dans certaines régions de France. C'est un effet structurant de notre société qui dépasse la simple fonction prévue dans les textes. Que le gouvernement maîtrise l'administration postale et il garde la possibilité d'agir sur l'aménagement cohérent du territoire, en prenant en compte les besoins sociaux et environnementaux. Un pouvoir qui abandonne ce levier d'action, comme il l'a fait pour RENAULT avec les conséquences que l'on constate aujourd'hui, est-il digne de confiance ou doit-il être dessaisi ?

De la même façon, c'est le pluralisme de la presse d'opinion, organisé par les ordonnances de 1947 (distribution 6 jours sur 7, aide à la distribution, etc...) qui est en question. Seuls seront privilégiés les grands groupes multimédia qui véhiculent l'idéologie patronale, ceux qui se partagent déjà le gâteau de la publicité, ceux qui cherchent à façonner l'opinion au détriment du débat démocratique.

QUELLES SOLUTIONS POLITIQUES ?

Pour **ROUGES VIFS**, l'exigence d'un référendum sur cette seule question n'est pas la priorité, d'autant que le précédent référendum sur la constitution européenne a déjà livré son résultat : le peuple Français refuse la « concurrence libre et non faussée » et veut conserver, dans son cadre national, la liberté de choisir le périmètre de ses services publics, sans le limiter au service postal.

L'annonce de GUAINO au moment où **la Banque Postale, vient de multiplier par 6 d'une année sur l'autre le nombre d'ouvertures de livrets A** montre à elle seule que le gouvernement est obligé de tenir compte de cet attachement des français à La Poste et qu'il s'agit donc de

- **demander le retrait pur et simple du projet.**
- **l'exiger le refus**, par la représentation parlementaire, **de la transposition de la directive obligeant à l'ouverture à la concurrence de la distribution du courrier**, base du projet de privatisation de la Poste.
- **affirmer la supériorité de l'efficacité du Secteur Public sur l'économie privée pour satisfaire les besoins collectifs.**

De façon fondamentale le choix n'est pas entre le statu quo et la privatisation. La Poste, service public excédentaire n'a que faire des 3 milliards prévus dans le projet de privatisation, non pour développer le service, mais pour jouer le jeu de la concurrence et des rachats boursiers, sur le marché européen.

Radicalement, nous faisons le choix de l'appropriation sociale, collective, des services publics incluant une propriété publique, des pouvoirs nouveaux pour les salariés et les usagers pour déterminer les objectifs et finalités des services publics, de la Poste en particulier.

Le service public qui n'a pas de capital mais un chiffre d'affaire doit investir dans les hommes et les moyens modernes de leur communication.

ALORS OUI ON POURRA PARLER DE SERVICE PORTEUR D'AVENIR !!

Je désire être informé des initiatives de Rouges Vifs

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....TEL.....

MAIL.....

Rouges Vifs 13 9 rue St André 13014 Marseille – 04 91 02 18 36

Lisez Rouge Midi – www.rougemidi.org